

Document WSIS/PC-2/2-F
8 janvier 2003
Original: anglais

Yoshio Utsumi
Président du Comité d'organisation de haut niveau
Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES
À LA RÉUNION PREPCOM-2

I Rappel

1 Dans la Résolution 73 (Minneapolis, 1998) présentée par la Tunisie, la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) décidait de charger le Secrétaire général de l'Union d'inscrire la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à l'ordre du jour du Comité administratif de coordination de l'Organisation des Nations Unies (CAC), désormais appelé Conseil de coordination des Chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies ou CEB, et le chargeait en outre de faire rapport au Conseil de l'UIT quant aux résultats de cette consultation. Le CAC a réagi favorablement et plusieurs autres organisations et institutions spécialisées ont déclaré souhaiter s'associer à la préparation et à la tenue du Sommet. En 2000, le CAC a réaffirmé son appui en faveur de ce Sommet et a approuvé un plan d'action élaboré en vue de son organisation par le Secrétaire général de l'UIT. Conformément à ce plan d'action, le Sommet doit avoir lieu sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies, l'UIT assumant le rôle de chef de file dans les préparatifs.

2 A sa session de 2001, le Conseil de l'UIT a examiné le rapport du Secrétaire général. Dans la Résolution 1179 (Document C2001/114), il a approuvé la tenue d'un Sommet en deux phases, dont la première aurait lieu à Genève en 2003 et la seconde à Tunis en 2005.

3 La décision du Conseil de l'UIT a été adoptée le 21 décembre 2001 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa Résolution 56/183, qui salue le fait que le Sommet mondial sur la société de l'information se tienne au niveau le plus élevé possible et sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies, l'UIT assumant le rôle de chef de file dans les préparatifs. Cette Résolution appuie la structure du Sommet en deux phases, comme approuvé par le Conseil de l'UIT.

4 La Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies recommande en outre que le soin de préparer le Sommet soit confié à un Comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée, qui en établirait l'ordre du jour, arrêtera les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet et mettra au point le texte du projet de déclaration et du projet de plan d'action. Elle invite également l'UIT à jouer le rôle directeur principal dans le Secrétariat exécutif du Sommet.

5 En décembre 2002, l'Assemblée générale a adopté la Résolution 57/238 qui réaffirme le soutien déjà exprimé dans la Résolution 56/183 en faveur du Sommet.

II Résultats de la première réunion du Comité de préparation

6 La première réunion du Comité de préparation ("PrepCom-1") a eu lieu à Genève du 1er au 5 juillet 2002. M. Adama Samassekou (Mali) en a été élu Président. Le Président, les 14 Vice-Présidents et les 2 Vice-Présidents de droit nommés, l'un par la Suisse, et l'autre par la Tunisie, composent le Bureau de la réunion Prepcom. Cette première réunion a été suivie par 969 participants, dont 607 délégués de 142 Etats Membres, 34 représentants des entités du secteur privé, 223 représentants des ONG et de la société civile et 110 représentants des organisations internationales et des institutions spécialisées des Nations Unies. (Le rapport et les documents de la réunion PrepCom-1 peuvent être consultés à l'adresse <http://www.itu/wsis/preparatory/prepcom/prepcom1.html>). La réunion a créé deux sous-comités pour la conduite de ses travaux: le Sous-Comité 1, qui s'occupe du Règlement intérieur, et le Sous-Comité 2, qui travaille sur les thèmes proposés et les résultats possibles.

7 Les participants à la réunion ont adopté le Règlement intérieur des réunions PrepCom ainsi que les procédures d'accréditation. Ils ont également adopté un document sur les principes régissant le Sommet.

III Activités préparatoires à la deuxième réunion PrepCom

8 La Résolution 56/183 recommande que le soin de préparer le Sommet soit confié à un Comité préparatoire intergouvernemental aux travaux duquel participeraient activement d'autres partenaires dont la contribution serait encouragée. Les gouvernements sont invités à participer activement au processus préparatoire du Sommet et à se faire représenter au niveau le plus élevé possible. A cette fin, une invitation à la deuxième réunion du Comité de préparation ("PrepCom-2") a été envoyée en octobre 2002 par le Secrétaire général de l'UIT aux Ministres des affaires étrangères des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et de l'UIT. Des lettres d'invitation ont également été adressées aux Membres des Secteurs de l'UIT, qui sont pour la plupart des entités du secteur privé participant aux travaux de l'Union.

9 La Résolution 56/183 encourage en outre tous les organes compétents des Nations Unies, les autres organisations internationales et organisations intergouvernementales intéressées à participer à la préparation du Sommet. Une invitation à la réunion PrepCom-2 a été envoyée le 16 octobre 2002 par le Secrétaire général de l'UIT aux organisations internationales et intergouvernementales intéressées.

10 Une réunion informelle du Sous-Comité 2 a eu lieu du 16 au 18 septembre 2002 à Genève pour faire progresser les travaux sur les thèmes et le contenu du Sommet. Le rapport de cette réunion peut être consulté à l'adresse: http://www.itu.int/wsis/documents/listing-all.asp?lang=en&c_event=im|ct&c_type=all.

11 Plusieurs conférences régionales préparatoires se tiendront avant la réunion PrepCom-2. La Conférence ministérielle régionale paneuropéenne a eu lieu à Bucarest du 7 au 9 novembre 2002, avec la participation de 1 391 délégués de 57 pays, dont 405 représentants des Etats, 87 représentants des organisations intergouvernementales, 459 représentants des entités du secteur privé, 221 représentants de la société civile et 291 représentants des médias. Elle avait été précédée d'une conférence sous-régionale organisée à Bichkek. Des conférences préparatoires régionales auront également lieu à Tokyo du 13 au 15 janvier 2003 et en République dominicaine du 29 au 31 janvier 2003. Des réunions pour les Etats arabes auront lieu à Beyrouth du 4 au 6 février 2003 et au Caire en juin 2003.

12 Le Secrétaire général a pris de nombreuses mesures visant à attirer l'attention des dirigeants mondiaux et des principaux partenaires, ainsi que celle des médias, sur le Sommet. Le CEB a été informé de l'état d'avancement des préparatifs du Sommet à sa réunion de l'automne 2002 à New York. Un rapport sur le Sommet a en outre été présenté au Conseil économique et social en 2002.

IV Organisation du Sommet

13 Aux termes des décisions prises par le Conseil de l'UIT et de la Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UIT joue le rôle directeur principal dans l'organisation du Sommet mondial.

Activités de l'UIT

14 A sa session de 2002, le Conseil de l'UIT a, par sa Résolution 1196, établi un Groupe de travail sur le SMSI ouvert à tous les Etats Membres et Membres des Secteurs de l'Union. Ce groupe a été chargé d'élaborer une structure pour la contribution concrète de l'UIT aux réunions du Comité de préparation et de rédiger un rapport. Le Président de ce Groupe de travail, dont la première réunion a eu lieu le 21 septembre 2002 à Marrakech, est M. Yuri Grin (Fédération de Russie).

15 La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT s'est tenue à Marrakech du 23 septembre au 18 octobre 2002, sous la présidence de M. Nasr Hajji, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre du Maroc. Une séance plénière de la Conférence a été consacrée au Sommet. La Conférence a adopté un rapport sur les activités de l'Union en relation avec la société de l'information et des lignes directrices concernant la contribution de l'UIT à la Déclaration de principe et au Plan d'action du Sommet.

16 Au cours d'une réunion qui s'est tenue à Lisbonne en décembre 2002, le Groupe de travail du SMSI a examiné ces lignes directrices et a approuvé leur présentation à la réunion PrepCom-2. Vous trouverez de plus amples informations sur les travaux de ce groupe et sur ceux du Comité de liaison à l'adresse: <http://www.itu.int/council/indexgroups.html>.

Les participants à la Réunion sur les indicateurs des télécommunications mondiales, qui s'est tenue à l'UIT du 15 au 17 janvier 2003, ont examiné plusieurs propositions relatives à l'élaboration de nouveaux indicateurs, notamment celle visant à mettre au point un indicateur de connectivité communautaire (voir la Résolution PLEN/1 de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (Marrakech, 2002)), et à la définition d'autres indicateurs pertinents dans le contexte de la société de l'information. Ils ont également étudié la possibilité d'organiser un événement en marge du SMSI sur le thème des indicateurs de TIC.

Le Comité d'organisation de haut niveau

17 Le plan d'action adopté par le CAC prévoyait la création d'un Comité d'organisation de haut niveau (HLSOC), composé des organismes du système des Nations Unies qui souhaitaient participer à la préparation du SMSI. Dans la décision qui a été prise, il est reconnu que le thème du Sommet est très étendu et touche des domaines d'intérêt qui concernent de nombreuses institutions des Nations Unies. Le HLSOC est présidé par le Secrétaire général de l'UIT et appuyé par un Secrétariat exécutif. Le Comité a pour tâche principale de superviser et de coordonner d'une manière générale la planification et les préparatifs du Sommet pour les organismes du système des Nations Unies.

18 Le HLSOC a été créé officiellement en mars 2001 par un échange de messages électroniques et a été consulté par la même voie sur diverses questions (une liste des membres actuels du HLSOC et le mandat du Comité peuvent être consultés sur <http://www.itu.int/wsis/basic/about.html>). La première réunion du HLSOC a eu lieu à New York le 18 octobre 2001 à l'occasion de la session d'automne du CAC et la réunion suivante doit se tenir à Paris le 24 avril 2003. Des réunions du HLSOC, au niveau des groupes de travail, ont eu lieu le 29 mars, le 25 juin, le 5 juillet et le 4 décembre 2002.

Le Secrétariat exécutif

19 Conformément au plan d'action, à l'automne 2001, le Secrétaire général a constitué un Secrétariat exécutif (SE) qui occupe des bureaux mis à disposition à Genève par l'UIT. Le Secrétariat exécutif est l'organe qui a la responsabilité principale de la préparation du Sommet. Il est composé d'experts détachés de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile. En mai 2002, M. Pierre Gagné a été désigné Directeur exécutif du Secrétariat exécutif, après consultation des membres du HLSOC. Seize experts ont été détachés, à plein temps ou à temps partiel, auprès du Secrétariat exécutif (voir l'Annexe). Un certain nombre de fonctionnaires de l'UIT collaborent étroitement avec le SE à la préparation du Sommet.

V Aspects financiers

20 Mis à part le soutien financier des deux pays hôtes, la Suisse et la Tunisie, l'organisation du Sommet doit être financée par les contributions de tous les partenaires. La Résolution 56/183 ne prévoit aucun financement pour le Sommet.

21 La Résolution 56/183 invite la communauté internationale à verser des contributions volontaires à un fonds d'affectation spéciale créé par l'UIT pour faciliter la préparation et le déroulement du Sommet et pour rendre possible la participation effective des représentants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés. Ce fonds a été créé par l'UIT. Une liste des contributions figure en annexe.

22 On estime à environ 5,9 millions de francs suisses le coût de l'organisation de chacune des deux phases du Sommet. Afin d'obtenir le financement nécessaire, le Secrétariat exécutif et l'UIT ont mis sur pied une campagne de collecte de fonds, campagne qui est d'ailleurs en cours. Le Secrétaire général de l'UIT a envoyé des lettres aux Etats Membres, au secteur privé et à d'autres entités pour solliciter leur concours.

23 L'UIT verse une contribution directe de 1,8 million de francs suisses au Sommet et au processus préparatoire. Le Conseil de l'UIT a en outre décidé d'établir un mécanisme de garantie de prêt pour mettre à la disposition les sommes nécessaires à la préparation du Sommet. Par ailleurs, de nombreux fonctionnaires de l'UIT travaillent à des activités en rapport avec le Sommet.

ANNEXE

ANNEXE

Contributions pour le Sommet (au 27 janvier 2003)

1 Dons versés au Fonds du SMSI

1.1 Contributions reçues

Gouvernement du Japon (62 691 030 yen)	796 835 francs suisses
Union africaine des télécommunications (500 dollars EU)	750 francs suisses
Organisation météorologique mondiale	15 000 francs suisses
Gouvernement de Malte	3 512 francs suisses
Gouvernement du Portugal	30 000 francs suisses
Union postale universelle	15 000 francs suisses
NTT DoCoMo (Japon) (10 000 000 yen)	124 100 francs suisses
Gouvernement du Burkina Faso (10 000 dollars EU)	15 000 francs suisses
Gouvernement de la Finlande (170 000 euros)	248 200 francs suisses
BA F Kommunikation (Suisse)	80 772 francs suisses
Gouvernement de l'Espagne (100 000 euros)	145 200 francs suisses
Gouvernement de la Suède	317 660 francs suisses
UNFCU (1 000 dollars EU)	1 390 francs suisses
Direction suisse du développement et de la coopération (Suisse)	450 000 francs suisses
<u>Total des contributions reçues</u>	2 243 419 francs suisses

1.2 Engagements

Gouvernement de la Suisse (255 000 dollars)	354 450 francs suisses
Gouvernement du Canada (1 million de dollars canadiens)	1 000 000 francs suisses
UIT (Plan financier 2004-2007)	1 194 000 francs suisses
Commission européenne (300 000 euros)	432 000 francs suisses
Direction suisse du développement et de la coopération (Suisse)	50 000 francs suisses
<u>Total des engagements</u>	3 030 450 francs suisses

NOTE – La contribution et l'engagement de la Suisse s'ajoutent à l'appui et aux services directs qu'elle devra fournir en tant que pays hôte pour la première phase du Sommet.

2 Emprunts

Fonds de roulement des Expositions de ITU TELECOM jusqu'à 5 000 000 de francs suisses

ANNEXE (suite)

3 Personnel du Secrétariat exécutif (traitements à la charge des différentes entités dont les experts sont détachés)

Gouvernement de la Suisse	3 experts
Gouvernement de l'Espagne	1 expert
Gouvernement du Japon	2 experts
Gouvernement de la Roumanie	1 expert
Gouvernement de la Corée	1 expert
PNUD	1 expert
UNESCO	1 expert
UNITAR	1 expert
Société civile (Traitements à la charge du Canton de Genève)	5 experts
KDDI Corporation [Japon]	1 expert*
(*à temps partiel)	

4 Installations du Secrétariat exécutif

Gouvernement de la Suisse	meublier
UIT	bureaux et ordinateurs

5 Personnel de l'UIT

A temps plein	4
A temps partiel	5
Autres	Département des conférences Département des services communs Unité de coordination Service juridique
